

Termes de références

PROJET	Programme Conjoint ONDH/ONU
REFERENCE	Appel à candidature N°01/ONDH/ONU/2019
OBJET	Recrutement d'un BET ou d'un Groupe d'experts
TITRE	Etude qualitative sur les NEET au Maroc
DUREE	120 jours
LIEU	Tanger-Tétouan-Al Hoceima ; L'Oriental ; Fès-Meknès ; Casablanca-Settat ; Marrakech-Safi.

1. Contexte :

Le Maroc a certes enregistré des avancées appréciables en matière de développement humain, économique et social. Néanmoins, il reste constamment confronté à des défis majeurs en termes de cohésion, d'inclusion et d'inégalité sociale et disparité territoriale, en particulier pour les catégories les plus vulnérables dont les jeunes.

Tous les rapports et études sur le développement humain et économique de notre pays convergent vers la nécessité d'assurer la mise à niveau de la jeunesse marocaine pour un avenir meilleur, qui s'affiche comme principal préalable pour rattraper la classe des pays émergents.

Estimée à presque 6 millions en 2019¹, cette catégorie des marocains, âgée de 15 à 24 ans, exprime de la difficulté à trouver sa place dans la société. Son inclusion est de ce fait une priorité capitale pour la cohésion sociale du pays dans un contexte caractérisé par une transition démographique qui arrive à son terme.

Or, les derniers chiffres des indicateurs économiques montrent qu'en la matière, le Maroc est toujours loin du compte. Ils révèlent que les taux de chômage les plus élevés sont constatés, en particulier, parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, soit 23,1%,² les détenteurs d'un diplôme avec un taux de 16,5%³ et pour tous les NEET (Not in Employment, in Education or Training), qui sont sans emploi, hors du système scolaire et ne suivent aucune formation. D'après l'enquête Panel des ménages de l'ONDH, la proportion des jeunes NEET dans la population s'élève en 2017, à 31,5%, dont 75% sont des jeunes femmes et 25% des jeunes hommes⁴.

Cette problématique surgit à l'occasion de chaque débat comme un frein au développement humain, économique et social de notre pays. Réalité qui a poussé et pousse toujours

¹ Projections démographiques 2014-2050, HCP.

² HCP, Enquête Nationale de l'Emploi 2018.

³ HCP, Enquête Nationale de l'Emploi 2018.

⁴ Enquête panel de l'ONDH 2017.

l'Observatoire National du Développement Humain « ONDH » à entreprendre plusieurs travaux et études dans ce sens notamment :

- Une étude d'évaluation des progrès en matière d'inclusion des femmes, des jeunes et du monde rural ;
- Une étude sur les attentes de la jeunesse, réalisée en 2013 dans la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz (ancien découpage administratif) en partenariat avec l'Office de coopération économique pour la Méditerranée et l'Orient (OCEMO). Première enquête régionale sur les jeunes au Maroc ;
- Un accompagnement du projet RUMI (Réseau des Universités Marocaines pour l'enseignement Inclusif) ;
- Une étude du profil de la pauvreté des enfants au Maroc (analyse du chevauchement des privations multiples chez l'enfant), ayant reposé sur l'exploitation des données du panel de l'ONDH de 2015 avec un focus sur les adolescents de 15-17 ans, etc....

C'est dans le prolongement de ces analyses que l'ONDH et l'UNICEF comptent lancer conjointement une étude qualitative sur cette catégorie de population qu'est les NEET, pour les placer au cœur de la réflexion autour de la problématique du développement du Royaume.

2. Objectifs :

Cette étude a pour finalité de dresser un profil sur les NEET au Maroc à travers un diagnostic et une analyse qualitative territorialisée sur les jeunes NEET, et ce en complémentarité avec les travaux quantitatifs menés par l'ONDH-Banque Mondiale. Il s'agira de mieux comprendre l'origine et le contexte de l'exclusion de ces NEET, les obstacles auxquels ils sont confrontés et les ayant menés à cette situation d'une part. Et d'autre part, d'identifier les mécanismes pour une insertion économique et sociale efficiente de cette catégorie de population.

3. Objectifs spécifiques :

La catégorie de jeunes que sont les NEET ne sont pas un groupe homogène. À cet effet, la présente étude visera à affiner davantage leur profil déjà établi par l'étude quantitative en cours de finalisation (ONDH-BM), et à proposer un certain nombre de recommandations et d'interventions adaptées, répondant aux besoins de chacune des typologies des NEET.

Ainsi, l'étude doit répondre aux questions suivantes :

A- Caractéristiques démographiques et socio-économiques

1. Quelle est la situation socio-économique de ces jeunes et de leur famille ?
2. Quel est leur état de santé (santé physique, mentale et sexuelle) ?
3. Bénéficient-ils d'une couverture médicale ?
4. Ont-ils des personnes à charge ?
5. Quel est leur degré d'autonomie financière ? Quel est leur degré d'autonomie

résidentiel ?

6. Bénéficient-ils du soutien financier et moral de leur famille ou de leur entourage pour subvenir à leurs besoins quotidiens ?

B- Transition de vie

7. Au cours de leur parcours, quelles sont les opportunités que ces jeunes n'ont pas saisies, les compétences qu'ils n'ont pas assez développées et quels sont les risques qu'ils ont encouru ? et pourquoi ces occasions n'ont pas été saisies et ses compétences non développées (contraintes rencontrées) ?
8. Y a-t-il eu des éléments déclencheurs ayant conduit au statut NEET ? (Décès d'un parent, divorce des parents, accident, maladie, redoublement multiple, orientation maladroite, etc.)
9. Qu'en est-il des possibilités de l'employabilité de ces jeunes ? Pourquoi ne sont-elles pas saisies ?

C- Attitudes et comportements

10. Comment ces jeunes participent à la vie sociale, politique et économique ?
11. Comment vivent-ils le statut NEET quotidiennement ? Face à leurs pairs ? Face à leurs familles ?
12. Comment est la relation avec leurs familles ? y-a-t-il des différends et pourquoi ? Quelles activités et loisirs pratiquent-ils ?
13. Quel type de fréquentations ont-ils ?
14. Développent-ils des comportements déviants ou d'accoutumances nuisibles à leur santé ne leur permettant pas de poursuivre leurs études ou de rechercher un emploi ?
15. Quelles attitudes ont-ils envers les autres ? Exercent-ils ou subissent-ils de la violence ? Sont-ils exposés au risque de radicalisation ?

D- Aspirations, perception et perspectives

16. D'après eux, quelle perception a développé la société sur eux ? et quelles perceptions ont-ils sur la société ?
17. Envisagent-ils d'autres voies pour sortir de cette situation (migration...) ? quelles sont les options potentielles selon eux pour sortir de cette situation ?
18. Quelles sont leurs aspirations, leurs attentes et besoins en termes de formation (scolaire et professionnelle) ? En termes d'emploi et de marché du travail ?
19. Entreprennent-ils des démarches actives pour sortir de cette situation d'inactivité ou sont-ils découragés ? Quels sont les obstacles les empêchant de sortir de ce statut ?

E- NEET et programmes de l'Etat

20. Ont-ils bénéficié de programmes en vue de leur insertion socio-économique ? (Programmes gouvernementaux ou de la société civile) et quels regards portent-ils sur les initiatives et mesures gouvernementales en leur faveur ?
21. Ont-ils connaissance de ces programmes qui les ciblent ?

22. Qu'en est-il des bénéficiaires de la formation professionnelle : les lauréats sont-ils mieux lotis et quels sont les parcours de cette catégorie de la population ?
23. Quels programmes et quels filets de sécurité devront être mis en place pour faire sortir ces jeunes NEET de ce statut ?

4. Déroulement :

Cette étude qualitative s'appuiera sur les résultats des analyses quantitatives préalables et les études qualitatives sur le Maroc ou sur d'autres pays.

Il s'agira de s'entretenir dans un premier temps avec les initiateurs des programmes qui visent les NEET au niveau des territoires afin d'interroger l'efficacité, la pertinence et la convergence de ces programmes. En quoi ces programmes sont efficaces pour lever les freins à l'accès à l'emploi, à l'éducation et à la formation, etc. ? En quoi ces programmes répondent-ils à leurs besoins en termes d'insertion économique et sociale ? Ces programmes convergent-ils et sont-ils complémentaires ?

Ces entretiens permettront d'avoir une appréciation exhaustive des différents programmes et actions nationales et locales menées dans les régions cibles. Ils permettront également d'obtenir des informations sur l'ampleur des actions nationales et territoriales et des programmes en fonction du territoire d'implantation et ainsi d'obtenir des éléments facilitant la catégorisation du territoire selon sa performance au profit des jeunes NEET. En effet, il s'agira d'appréhender directement les effets des actions locales et programmes en faveur de cette catégorie de population.

Dans un second lieu, le BET ou le Groupe d'experts, procéderont à des entretiens avec des jeunes NEET pour capter leurs trajectoires d'insertion économique et sociale. Il s'agira de leur demander s'ils sont satisfaits par rapport à leur situation, à l'environnement socio-économique, s'ils sont souvent consultés ou non par rapport à des questions qui les concernent, est-ce qu'ils participent ou non à la vie sociale (associations, groupes de parole, etc.) et s'ils souhaitent proposer des pistes d'amélioration. Il s'agira aussi de les interroger sur leurs parcours, leurs aspirations et leurs projets. Il s'agira, en fait, de trouver des réponses aux questionnements précédemment posés.

Ces entretiens auprès des jeunes, déroulés sous forme de focus groupes, d'entretiens semi-directifs, et/ou interviews semi-directs et de récits de vie, auront pour objectif de mieux connaître leur situation, leurs besoins, et de capter leur ressenti vis-à-vis de leur situation, des actions nationales et locales et des programmes qui leur sont destinés. Cette action aura pour finalité d'améliorer l'efficacité de l'action publique et de proposer des mesures en adéquation avec la situation des jeunes NEET. Les entretiens auprès des acteurs et des initiateurs de programmes permettront de questionner la qualité et la pertinence des actions menées au regard des caractéristiques et des besoins des territoires, du point de vue de leurs spécificités et critères socio-économiques (emploi, chômage, secteurs d'activités représentés) et spatiaux.

5. Zones d'étude :

L'étude s'intéressera et visera les localités qui regroupent les effectifs les plus importants des NEET dans le Royaume. De ce fait, il a été décidé, lors de l'atelier pour la présentation des résultats de l'étude quantitative sur les NEET (ONDH-BM), que la conduite de cette étude qualitative se déroulera au niveau des régions suivantes :

- Tanger-Tétouan-Al Hoceima ;
- L'Oriental ;
- Fès-Meknès ;
- Casablanca-Settat ;
- Et Marrakech-Safi.

Les deux milieux urbain et rural seront concernés par cette étude. Il est opportun de décliner ces investigations selon les échelles territoriales : grandes villes, villes moyennes, pôles émergents, communes rurales.

6. Phases de l'étude :

Pour ce travail, cinq phases sont prévues :

Phase 1 : Synthèse des travaux sur les NEET au Maroc et Benchmarking

Au cours de cette première phase, Le BET ou le Groupe d'experts en charge de cette étude, doit procéder à une synthèse de l'existant en termes d'études et travaux d'analyse en la matière. Il est opportun à ce stade d'établir une comparaison avec quelques pays dont la situation est similaire à celle du Maroc.

Les travaux de cette phase seront débattus durant un atelier en présence de personnes ressources.

Phase 2 : Conception de l'approche méthodologique

Le BET ou le Groupe d'experts en charge de cette étude est appelé à proposer une approche méthodologique plus appropriée à la nature de la thématique en question. Il proposera le cadre conceptuel à développer et l'approche méthodologique à suivre en précisant l'ensemble des étapes d'exécution de l'étude.

Il est appelé également à recadrer et suggérer de nouveaux aspects analytiques à intégrer pour l'analyse de la situation des NEET au Maroc.

Toutes les propositions doivent être appuyées par un plaidoyer et un argumentaire plausible et bien fondé.

Au cours de cette phase, il est question de proposer les instruments d'analyse et des entretiens et des consultations prévues.

La note méthodologique doit prendre en considération les enseignements de l'étude longitudinale réalisée entre l'ONDH et la banque mondiale sur les NEET⁵.

Phase 3 : Programmation des entretiens et collecte des données

Durant cette phase, Le BET ou le Groupe d'experts en charge de cette étude est appelé à conduire les travaux de collecte de données. Ces entretiens, déroulés sous forme de focus groupe, d'entretiens semi-directifs et de récits de vie, auprès des jeunes et des responsables chargés des programmes ou actions en faveur des NEET.

Ces activités auront lieu dans les localités à identifier en commun accord avec le maître d'ouvrage au niveau des cinq régions cibles.

Phase 4 : Analyse qualitative de la situation des NEET au Maroc

Après la conduite des entretiens à caractère qualitatif avec l'ensemble de la population cible et les responsables concernés, Le BET ou le Groupe d'experts en charge de cette étude, procédera à l'analyse de ces données en assurant un croisement avec les résultats des analyses quantitatives notamment ceux l'étude longitudinale réalisée entre l'ONDH et la banque mondiale sur les NEET.

Durant cette phase, un projet de rapport de l'étude qualitative sera élaboré.

Phase 5 : Rapport final et restitution des résultats

Après ces étapes, Le BET ou le Groupe d'experts en charge de cette étude doit élaborer un rapport final et proposer des recommandations pour éclairer les décisions en matière d'inclusion économique et sociale des NEET au Maroc.

Il est demandé également d'organiser un atelier de restitution des résultats de cette étude avec les acteurs concernés.

7. Livrables :

Les livrables de la présente étude sont comme suit :

Phases	Livrables
Phase 1	• Un rapport de synthèse de l'existant et un compte rendu de l'atelier
Phase 2	• La note méthodologique, précisant l'ensemble des étapes d'exécution de l'étude et comportant les différents instruments d'analyse et des entretiens et des consultations prévues
Phase 3	• Un rapport détaillé des consultations menées sur le terrain
Phase 4	• Un projet du document final de l'étude qualitative sur les jeunes NEET au Maroc

⁵ Les résultats de cette étude ONDH-BM seront mis à la disposition du BET une fois retenu.

Phase 5	<ul style="list-style-type: none"> • Un document final de l'étude, incluant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Les modifications qui ont été proposées sur la base du projet de l'étude ; ◦ Un document de synthèse de l'étude. • Un compte rendu de l'atelier de restitution et la présentation des résultats en PowerPoint.
---------	--

8. Délais :

La durée totale de la présente étude est estimée à 120 jours.

Phases	Délais (jours ouvrables)
Phase 1	15 jours
Phase 2	15 jours
Phase 3	35 jours
Phase 4	40 jours
Phase 5	15 jours
Total	120 jours

9. Calendrier de paiement :

Le consultant (BET ou Chef du groupe d'experts) sélectionné sera payé (e) après la validation définitive de chaque phase par le comité de pilotage. Le consultant sera payé avec une somme forfaitaire en plusieurs tranches comme suit :

Phases	Paiement
À la signature	10%
Phases 1 & 2	25%
Phase 3	25%
Phase 4 & 5	40%
Total	100%

10. Profil de l'équipe en charge de la réalisation de l'étude :

Le bureau d'études ou le Groupe d'experts qui sera chargée de conduire dans de bonnes conditions cette étude, devra comporter des profils de formation adéquate et disposer d'une expérience solide.

Cette équipe devra être composée d'au moins : deux consultants seniors et un consultant junior. Les seniors devront justifier de :

- Diplôme d'études supérieures en sciences sociales (sociologie, études sur le développement, anthropologie sociale, ethnographie, statistiques ou domaines connexes pertinents pour la consultation en question) ;
- Au moins 10 ans de recherches et d'autres expériences professionnelles pertinentes en adéquation avec les actuels TdRs ;

- Une expérience solide dans la rédaction, la synthèse et la présentation de documents analytiques et des données sur les jeunes et les questions d'inclusion sociale et de genre
- Une capacité excellente dans les approches participatives, de facilitation de coordination et de concertation (interviews, focus groupes, enquête, ...etc.) ;
- Bonne familiarité avec le contexte du Maroc ;
- Maîtrise du français et de l'arabe (pour au moins 1 des séniors).
- Expérience antérieure relative à la conduite d'analyses sur la jeunesse conduite avec des organismes nationaux et internationaux de développement ou une entité gouvernementale.

Le consultant junior doit avoir une bonne formation de base en sciences sociales et une expérience d'au moins de 5 ans dans le domaine de l'étude et justifier d'une bonne maîtrise des techniques de collecte et d'analyses qualitatives et quantitatives des données.

Pour cette équipe relevant du Bureau d'études ou du Groupe de consultants, le « chef de projet » doit être désigné parmi les consultants séniors. Ce dernier sera chargé de piloter toutes les phases de l'étude.

Pour le Groupe d'experts, le chef de projet désigné assumera la responsabilité de l'étude dans son intégralité et procédera au recrutement des deux autres consultants le sénior et le junior ainsi que les enquêteurs de terrain.

S'il apparaît que la performance de l'un des consultants n'est pas satisfaisante, le « chef de projet » devra, sur demande motivée de l'ONDH, fournir immédiatement un remplaçant dont les qualifications sont au moins égales à celles de la personne à remplacer.

Si, pour des raisons indépendantes de la volonté du consultant, il s'avère nécessaire de remplacer un des consultants retenus, celui-ci devra être validé par l'ONDH. A cet effet, le nouveau consultant doit avoir des qualifications égales ou supérieures à celui dont le remplacement est demandé.

11. Documents de référence :

- Rapport de l'étude de l'ONDH et la Banque Mondiale sur les NEET, réalisé en 2018.
- D'autres documents peuvent être mis à la disposition du BET une fois retenu. Mais, le BET est également sollicité à identifier la liste des documents pertinents pour la revue documentaire.

12. Langue de consultation :

La langue française sera la langue utilisée durant toutes les étapes de cette consultation.

13. Obligations du Consultant

Le Bureau d'études ou le Groupe d'experts doit veiller au respect des lois et règlements en vigueur au Maroc, et s'engager à exécuter les travaux dans les règles de l'art, selon des normes et des standards professionnels élevés. Il est tenu notamment de :

- Se conformer aux délais d'exécution des travaux précisés dans le contrat ;
- Prendre part aux réunions de validation, en cas de besoin ;
- Apporter aux documents et travaux provisoires les modifications demandées suite aux procédures de suivi, de concertation ou d'approbation.

14. Obligations de l'ONDH

L'ONDH doit veiller au bon déroulement des travaux de réalisation de l'étude. A cet effet, il mettra à la disposition du consultant (e) une copie des documents de référence de cette étude, le planning prévisionnel des activités de celle-ci, ainsi que toute documentation ou information disponible dans ses services et ayant un rapport direct avec l'étude envisagée ou pouvant servir son objet. Il facilitera également les contacts qui seront jugés utiles.

15. Secret professionnel

Le Bureau d'études ou le Groupe d'experts est tenu d'observer pendant la durée du contrat comme après son expiration la discrétion la plus absolue à l'égard de tout fait, information et document dont elle a eu connaissance en raison de l'exercice de sa mission, sauf s'il est autorisé, par écrit, par l'ONDH. Il se déclare à cet égard obligé par la réglementation en vigueur en matière de secret professionnel.

16. Appropriation des résultats

Les résultats des prestations de service de la consultation, quelle que soit leur forme, seront la propriété exclusive de l'Observatoire National du Développement Humain (ONDH).

Chaque livrable devra être validé par le comité de suivi de l'étude.

17. Composition du dossier de candidature :

Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli portant :

- o Le nom et l'adresse du concurrent ;
- o Le numéro de l'avis d'appel à candidature ;
- o L'objet de l'appel à candidature ;

L'offre du BET ou Groupe d'experts doit comprendre les pièces suivantes :

1. Une offre technique contenant :

- a) Les Diplômes et les CV détaillés de tous les membres de l'équipe indiquant les titres et expériences dans les domaines cités ci-dessus, dûment signés et validés par le chef du projet ;
- b) Une note méthodologique et le chronogramme des tâches ;

2. Une offre financière contenant l'acte d'engagement par lequel le concurrent s'engage à réaliser les prestations demandées (voir modèle joint) ;

3. les attestations et les références qu'il juge utile pour éclairer davantage son expertise.

Seules les offres répondant aux critères susmentionnés seront prises en considération.

18. Evaluation des offres

- **Evaluation de l'offre technique**

L'appréciation des offres des candidats sera effectuée suivant la procédure indiquée ci-après :

1.	Une note méthodologique et chronogramme	50 points
	• Très bonne	50 points
	• Moyenne	30 points
	• Insuffisante	10 points
2	Ressources humaines	50 points
2.1	Profil du chef du projet	50 points
	a) Diplôme	30 points
	• Plus de Bac +5	30 points
	• Bac +5	15 points
	b) Expérience dans le domaine de la prestation	20 points
	• 15 ans et plus	20 points
	• De 10 à 15 ans	10 points
	• Moins de 10 ans	0 points
2.2	Profil du Consultant Sénior	50 points
	a) Diplôme	30 points
	• Plus de Bac +5	30 points
	• Bac +5	15 points
	b) Expérience dans le domaine de la prestation	20 points
	• 15 ans et plus	20 points
	• De 10 à 15 ans	10 points
	• Moins de 10 ans	0 points
2.3	Profil du Consultant Junior	50 points
	a) Diplôme	30 points
	• Plus de Bac +5	30 points
	• Bac +5	15 points
	b) Expérience dans le domaine de la prestation	20 points
	• 10 ans et plus	20 points
	• de 8 à 10 ans	15 points
	• De 5 à 8 ans	10 points
	• Moins de 5 ans	0 points

Des points seront attribués suivant les critères ci-dessus et une note finale sur 100 points sera attribuée à chaque candidat. Les offres qui auront une note technique inférieure à 70 points seront rejetées.

La note qui sera attribuée aux membres de l'équipe (Consultant sénior et un consultant junior) est le résultat de la moyenne des notes obtenues par chacun.

- **Analyse des offres financières**

L'examen des offres financières concerne les seuls candidats retenus à l'issue de l'évaluation de leurs offres techniques.

Les offres financières des concurrents sont évaluées et une note financière (NF) sera attribuée à chaque offre en fonction de la formule ci-après :

Le prix de l'offre étant la somme de l'offre financière de la prestation.

$$NF = \frac{P_{\min} * 100}{P}$$

P : Prix de l'offre ;

P min : Montant de l'offre du moins disant.

- **Analyse technico-financière**

La note globale (NG) de chaque concurrent sera calculée en faisant la somme de la note technique (NT) et la note financière (NF) pondérées respectivement par les coefficients de 30% pour l'offre financière et de 70% pour l'offre technique.

La note globale (NG) = 70% x Note technique (NT) + 30% x Note financière (NF)

Le concurrent ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée sera désigné attributaire de la consultation.

19. Dépôt de candidatures

Les Bureau d'études ou les Groupes d'experts intéressés devront :

a) Soit déposer leurs dossiers auprès de l'Unité de Gestion de Programme de l'ONDH : Complexe administratif de la fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'Education-Formation, Immeuble A2- avenue Allal El fassi, Madinat Al Irfane, Rabat-Maroc.

b) Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Observatoire National du Développement Humain, Complexe administratif de la fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'Education-Formation, Immeuble A2- avenue Allal El fassi, Madinat Al Irfane, Rabat-Maroc. BP 6836 Hay Riad Rabat.

Le dernier délai de réception des candidatures **est le 10 juin 2019 à 16h00.**

ANNEXE I

ACTE D'ENGAGEMENT

Objet de la consultation :

.....

.....

Je soussigné **M.**, **Consultant** agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,, demeurant à :

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :

- Après avoir pris connaissance de la consultation concernant les prestations précisées en objet ci-dessus ;
- Après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations :

1) Remets, revêtu de ma signature un bordereau de prix global établi conformément aux modèles figurant au dossier de la consultation ;

2) m'engage à exécuter lesdites prestations conformément aux conditions stipulées dans la consultation et moyennant les prix que j'ai établi moi-même, lesquels font ressortir :

- Montant Net d'impôts : (.....)
- Taux de la TVA/Retenue à la source : ;
- Montant de la TVA/Retenue à la source :
(.....) ;
- Montant Total : (.....).

L'ONDH se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte ouvert à mon nom à (.....), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro :

Fait à Rabat Le

(Signature et cachet du concurrent)